

## **PROCÈS VERBAUX**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE  
M.R.C. DE COATICOOK  
LE 7 MARS 2016

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 7 mars 2016 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les Conseillers, Tommy Lacoste, Pierre Paquette, Roger Heath, Mario Tremblay et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Martin Saindon. Le Conseiller Francis Cloutier est absent.

Sylvain Benoit, Directeur général et Secrétaire-trésorier est également présent.

### 1.0 **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est ouverte à 19h00 par le Maire Martin Saindon. Le Maire demande également une minute de silence pour avoir une pensée pour le décès de M. Pierre Lanciaux.

### 2.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen fait une offre à la municipalité pour l'acquisition d'un terrain de 1.7 acres. Sa demande sera étudiée.

2016-03-07/31

### 3.0 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

### 4.0 **ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX**

2016-03-07/32

#### 4.1.1 **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2016**

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la session régulière du 1<sup>er</sup> février 2016 tel que distribué.

### 4.2 **SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS VERBAUX**

4.2.1 Aucun.

### 5.0 **RAPPORTS**

5.1 **MRC**  
Rien à signaler.

5.2 **Collecte sélective et déchets**  
Réunion mercredi le 9 mars.

## PROCÈS VERBAUX

- 5.3 Incendies  
Nominations. Remise des états financiers.
- 5.4 Loisirs  
Retour sur les plaisirs d'hiver : seulement quelques enfants présents.
- 5.5 Voirie, aqueduc et égout  
Rien à signaler.
- 5.6 CDL  
Retour sur le week-end portes-ouvertes.
- 5.7 Coop de solidarité de Dixville  
L'assemblée générale annuelle aura lieu le 19 mars.  
L'ouverture du magasin est toujours prévue pour mai 2016.  
L'achat de la bâtisse se fera d'ici le 31 mars 2016.  
Un projet de marché public est aussi à l'étude.
- 5.8 Direction générale  
-Retour sur la rencontre des DG à la MRC.  
-Acti-sports.  
-PIIRL adopté mais l'argent n'est plus disponible...  
-Affiche non-fumeur obligatoire selon la nouvelle loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme.  
-Formation à venir : gestion financière municipale.
- 5.9 Rapport du Maire  
-Rien à signaler.
- 5.10 Rapport du CCU  
CCU à faire au courant du mois de mars.

2016-03-07/33

6.0 **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES:**

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de février et d'autoriser le secrétaire-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.

7.0 **TRÉSORERIE:**

2016-03-07/34

7.1 **APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés. Chèques no. 6355 à 6402 inclusivement.

Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 167,418.93 \$.

## **PROCÈS VERBAUX**

### **7.2 ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

#### **7.2.1 POLITIQUE FAMILIALE**

2016-03-07/35

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de verser, selon la politique familiale :

200\$ à Carrie-May Lepitre et Tony Blais pour leur 2<sup>ième</sup> enfant, bébé Théo.

100\$ à Andréanne Tremblay et Francis Cloutier pour leur 1<sup>er</sup> enfant, bébé Mayden.

#### **7.2.2 DIXVILLE HABITATION DURABLE**

2016-03-07/36

Considérant que la mise en place du programme de subvention Habitation Durable n'est pas terminée et qu'il y a lieu de faire une transition entre la chargée de projet et le personnel de la municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Tommy Lacoste et résolu à l'unanimité d'accorder une banque d'heures d'un maximum de 30 heures à la chargée de projet de Dixville Habitation Durable.

#### **7.2.3 PROJET « CIRCUIT ÉLECTRIQUE »**

Considérant le projet régional de bornes électriques et les changements par rapport aux frais à la charge des municipalités participantes;

Considérant que le projet serait payé en partie par le fonds de développement de la MRC de Coaticook;

Il est résolu à l'unanimité de ne pas participer au projet de circuit électrique.

### **7.3 VIREMENT ET AFFECTATION**

#### **7.3.1 TRANSFERT AU SURPLUS GÉNÉRAL**

2016-03-07/37

Considérant que la Municipalité n'a jamais reçu la facture du St-Laurent et Atlantique pour des travaux effectués à la traverse de chemin de fer du chemin Coward;

Considérant que cette facture ne sera jamais payée puisque le délai de prescription de 3 ans est passé;

Par conséquent, il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'autoriser le transfert au surplus général du montant de 54 951.39\$ qui était réservé à cette dépense.

## PROCÈS VERBAUX

### 8.0 AFFAIRES NOUVELLES

#### 8.1 APPROBATION DU PLAN DE LOTISSEMENT DU NOUVEAU DÉVELOPPEMENT SELON LA PRÉSENTATION DU 1<sup>ER</sup> MARS 2016

2016-03-07/38

Considérant le plan de lotissement préliminaire présenté par le promoteur du nouveau développement;

Considérant que ce plan de lotissement devra obtenir l'approbation du Ministère de l'Environnement;

Considérant que les terrains ne seront pas tous raccordés aux égouts;

Considérant qu'à la fin du projet, les chemins seront remis à la municipalité en gravier et avec des fossés;

Considérant que le conseil accepte de renoncer au 10% de fonds parc pour éviter la hausse des prix des terrains, tel qu'exigé par le plan particulier d'urbanisme;

Il est proposé par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de lotissement tel que présenté par le promoteur le 1<sup>er</sup> mars 2016.

#### 8.2 ADDENDA À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR L'UTILISATION COMMUNE D'UNE RESSOURCE HUMAINE EN LOISIR

2016-03-07/39

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook et les municipalités de Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et Waterville (*ci-après les MUNICIPALITÉS CLIENTES*) ont signé en 2009 une entente inter-municipale conformément aux dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) pour l'utilisation commune d'une ressource humaine en loisir ;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 5. Plage horaire, chacune des municipalités clientes s'engagent à payer à la MRC la quote-part des dépenses de la catégorie de fonctions «*Agent de loisirs*» qui lui est attribuée, celle-ci étant calculée en fonctions du nombre d'heures d'une plage de travail hebdomadaire de vingt-trois (23) heures réparties entre elles ;

**ATTENDU** que le critère de répartition servant au calcul de la quote-part doit être modifié à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, puisque la Ville de Coaticook a manifesté le besoin d'une plage de travail de quatorze (14) heures et non plus de sept (7) heures ;

**ATTENDU** que la modification n'aura aucune incidence sur les autres clauses de l'entente, les obligations de la MRC ou des

## PROCÈS VERBAUX

municipalités clientes ne sont pas pour autant modifiées ou diminuées ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un *addenda* à l'Entente portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine en loisir et en fait sien comme si au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du Conseiller Tommy Lacoste.

**IL EST RÉSOLU** d'approuver l'*Addenda* à l'Entente portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine en loisir tel que présenté et autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à le signer au nom de la municipalité.

### 9.0 AVIS DE MOTION

2016-03-07/40

#### 9.1 MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 117

Avis de motion est donné par le Conseiller Pierre Paquette, qu'à une prochaine session de ce conseil, un projet de règlement ayant pour objet de modifier la grandeur minimum des bâtiments pour un secteur spécifique sera présenté au conseil pour adoption.

2016-03-07/41

#### 9.2 RÈGLEMENT NO.173-16 ÉTABLISSANT LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS « DIXVILLE HABITATION DURABLE »

Avis de motion est donné par la Conseillère Françoise Bouchard, qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement établissant le programme de subventions « Dixville Habitation Durable » sera présenté au conseil pour adoption.

### 10.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun.

### 11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne interroge le conseil à propos des coûts à la municipalité pour la Ressourcerie des Frontière.

Un citoyen demande au conseil ce qu'il prévoit faire comme travaux de voirie dans les chemins ruraux en 2016.

Un autre citoyen propose des modifications aux règlements pour un projet particulier qu'il présente sommairement au conseil. Le conseil lui demande de mettre son projet par écrit et le comité consultatif d'urbanisme étudiera sa demande.

# PROCÈS VERBAUX



2016-03-07/42

## 12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 20h45.

---

Maire

Secrétaire-trésorier